

**Assemblée générale**

Distr. générale  
12 février 1999  
Français  
Original: anglais

**Cinquante-troisième session**

Point 136 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission d'observation  
des Nations Unies au Tadjikistan****Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au  
Tadjikistan****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) durant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998. L'Assemblée générale, par sa résolution 52/229 A du 31 mars 1998, a ouvert un crédit d'un montant brut total de 15 millions de dollars (montant net : 14 335 000 dollars) pour l'élargissement de la Mission au cours de la période susmentionnée, y compris le crédit d'un montant brut de 8 275 700 dollars (montant net : 7 721 300 dollars) déjà ouvert aux termes de la résolution 51/237 du 13 juin 1997. En outre, une contribution volontaire en nature estimée à 1 340 000 dollars a été reçue d'un État Membre.

Les dépenses pour cette période se sont élevées à un montant brut total de 13 931 600 dollars (montant net : 13 626 600 dollars), y compris des contributions volontaires budgétisées en nature d'un montant de 1 340 000 dollars, ce qui donne un solde inutilisé d'un montant brut de 2 408 400 dollars (montant net : 2 048 400 dollars).

Ce solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait qu'il y a eu des retards dans le déploiement du personnel civil, que l'on a moins utilisé les aéronefs que prévu, et que l'on a reçu des contributions volontaires budgétisées en nature sous forme de rations, cette économie étant compensée en partie par des dépenses supplémentaires au titre du programme de désarmement et de démobilisation et de la participation proportionnelle de la Mission au coût du maintien de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), soit 230 300 dollars.

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.

La mesure que doit prendre l'Assemblée générale concernant le financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) est de décider de la façon d'employer le solde inutilisé de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, dont le montant brut s'élève à 2 408 400 dollars (montant net : 2 048 400 dollars).

## Table des matières

	<i>Paragraphe</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1-7	3
II. Généralités .....	8-11	4
III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 .....	12-14	4
IV. Décision que devra prendre l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session	15	6
 Annexes		
I. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 : état récapitulatif .....		7
II. Renseignements complémentaires sur les écarts notables entre les montants prévus et les dépenses effectives .....		9
III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et du personnel militaire pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 .....		13
IV. Montants prévus et dépenses effectives pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 .....		14

## I. Introduction

1. La Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) a été établie par le Conseil de sécurité dans sa résolution 968 (1994) du 16 décembre 1994 pour une période d'une durée maximum de six mois, étant entendu qu'elle ne se poursuivrait après le 6 février 1995 que si les parties décidaient de reconduire l'Accord de cessez-le-feu temporaire et de cessation des hostilités à la frontière tadjiko-afghane et à l'intérieur du pays pendant la durée des pourparlers, en date du 17 septembre 1994 (S/1994/1102, annexe I), et qu'elles demeureraient attachées à un cessez-le-feu effectif, à la réconciliation nationale et à la promotion de la démocratie.

2. Le Conseil de sécurité a par la suite prorogé le mandat de la MONUT dans plusieurs résolutions. Dans sa résolution 1138 (1997) du 14 novembre 1997, il a : a) autorisé le Secrétaire général à augmenter l'effectif de la MONUT, conformément aux recommandations figurant aux paragraphes 34 à 36 de son rapport au Conseil en date du 4 septembre 1997 (S/1997/686 et Add.1) et au paragraphe 23 de son rapport au Conseil en date du 5 novembre 1997 (S/1997/859); b) prorogé le mandat de la MONUT jusqu'au 15 mai 1998; c) élargi le mandat de la MONUT, qui serait chargée de mettre tout en oeuvre pour promouvoir la paix et la réconciliation nationale, ainsi que pour aider à l'application de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan (A/52/219-S/1997/510, annexe D); et d) noté l'accord des parties sur la formation d'une unité de sécurité commune chargée d'assurer la sécurité, au moyen notamment d'escortes armées, du personnel et des véhicules de la MONUT, en particulier dans le centre du pays, et demandé aux parties de mettre cette unité en place sans tarder.

3. Le mandat de la Mission a encore été prorogé par d'autres résolutions que le Conseil de sécurité a adoptées par la suite, la plus récente étant la résolution 1206 (1998) du 12 novembre 1998, par laquelle ledit mandat était prorogé de six mois, jusqu'au 15 mai 1999.

4. Dans sa résolution 51/237 du 13 juin 1997, l'Assemblée générale avait initialement ouvert au titre du financement de la MONUT, pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, un crédit d'un montant brut de 8 275 700 dollars (montant net : 7 721 300 dollars), dont un montant de 308 000 dollars à verser au Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

5. Compte tenu de l'élargissement du mandat de la MONUT, sur la base de la résolution 1138 (1997) du Conseil de sécurité, le Secrétaire général, dans son rapport du 13 mars 1998 (A/52/772/Add.2), a présenté un budget révisé d'un montant brut de 22 282 100 dollars (montant net : 20 998 100 dollars) destiné au financement de la MONUT pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998. L'effectif prévu comptait 120 observateurs militaires, 2 policiers civils, 71 fonctionnaires internationaux et 140 agents recrutés localement. Ce budget révisé ne tenait toutefois pas compte de la contribution volontaire en nature budgétisée à 1 340 000 dollars, apportée par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique sous forme de rations destinées au programme de désarmement et de démobilisation.

6. Toutefois, sur la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/52/817, par. 12), l'Assemblée générale, par sa résolution 52/229 A du 31 mars 1998, a ouvert un crédit d'un montant brut de 15 millions de dollars (montant net : 14 335 000 dollars) pour le fonctionnement de la Mission pendant la période susmentionnée, y compris le crédit d'un montant brut de 8 275 700 dollars (montant net : 7 721 300 dollars) déjà ouvert aux termes de la résolution 51/237.

7. L'ouverture de crédit d'un montant de 15 millions de dollars comprenait notamment un montant de 1 340 000 dollars qui devait permettre de couvrir le coût des rations destinées

aux anciens combattants de l'Opposition tadjike unie, au titre de l'aide au programme de désarmement et de démobilisation. On rappelle à cet égard qu'il est précisé dans le rapport du Secrétaire général (A/52/772/Add.1, annexe III.C, par. 82) que ce montant serait compensé par d'éventuelles contributions volontaires. Une contribution volontaire a été par la suite apportée en nature, sous forme de rations destinées aux anciens combattants de l'Opposition tadjike unie, par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, ce qui a permis de couvrir le montant prévu.

## II. Généralités

8. On trouvera dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date des 4 et 11 septembre 1997 (S/1997/686 et Add.1), 5 novembre 1997 (S/1997/859), 10 février 1998 (S/1998/113), 6 mai 1998 (S/1998/374), 13 et 17 août 1998 (S/1998/754 et Add.1) et 3 novembre 1998 (S/1998/1029), des informations sur le fonctionnement de la MONUT et la situation sur le terrain pendant la période considérée.

9. La signature de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan et de la Déclaration de Moscou (A/52/219-S/1997/510, annexe II) le 27 juin 1997, et la convocation subséquente de la Commission de réconciliation nationale, ont marqué le début de la période de transition, au cours de laquelle les réfugiés doivent rentrer, les combattants de l'Opposition tadjike unie être démobilisés ou réintégrés dans les structures gouvernementales, les forces armées et l'appareil policier et de sécurité constitués, et les processus démocratiques dans le pays améliorés, le tout devant déboucher sur des élections et la formation d'un nouveau gouvernement.

10. Cela étant, le mandat de la MONUT a été élargi de façon à aider ce processus, comme il est dit au paragraphe 2 ci-dessus, et les ressources supplémentaires correspondantes ont été inscrites au budget révisé de la période considérée.

11. Le processus de paix a été perturbé par la violence et n'a progressé que lentement au cours de la période d'élargissement du mandat, qui a démarré à la mi-novembre. De ce fait, le déploiement de personnel militaire et civil supplémentaire a été retardé, et n'était pas entièrement achevé à la fin de la période. C'est ce qui explique le solde inutilisé signalé sous diverses rubriques, notamment au titre des dépenses afférentes au personnel civil et des dépenses opérationnelles. La contribution volontaire imprévue apportée en nature par le Gouvernement des États-Unis sous forme de rations destinées aux anciens combattants de l'Opposition tadjike unie, au titre de l'aide au programme de désarmement et de démobilisation, a aussi permis de réaliser des économies.

## III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

12. Comme indiqué au tableau 1 ci-dessous, sur des ressources d'un montant total de 16 340 000 dollars (ouverture de crédit : 15 000 000; contribution volontaire: 1 340 000) pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, les dépenses se sont élevées à un montant brut de 13 931 600 dollars (montant net : 13 626 600 dollars), y compris une contribution volontaire en nature d'un montant de 1 340 000 dollars et 3 540 100 dollars d'engagements non réglés. Le solde inutilisé qui en est résulté, d'un montant brut de 2 408 400 dollars (montant net : 2 048 400 dollars) représente, en gros, environ 7,1 % du montant des crédits ouverts.

13. On trouvera à l'annexe I au présent rapport des informations sur l'exécution du budget pendant la période considérée, par rubrique, et à l'annexe II des renseignements complémentaires sur les écarts notables entre les montants prévus et les dépenses effectives. À l'annexe III on trouvera un graphique montrant le déploiement prévu et effectif du personnel militaire et civil et à l'annexe IV un graphique montrant les montants prévus et les dépenses effectives par grandes rubriques budgétaires.

Tableau 1  
**Montants prévus et dépenses effectives**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant prévu</i>	<i>Dépenses<sup>a</sup></i>	<i>Écart</i>
Personnel militaire	1 937,7	1 875,5	62,2
Personnel civil	4 513,7	3 985,6	528,1
Dépenses opérationnelles	5 804,8	5 140,9	663,9
Autres programmes	3 110,8	2 086,3	1 024,5
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	–	230,3	(230,3)
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	308,0	308,0	–
Contributions du personnel	665,0	305,0	360,0
<b>Total</b>	<b>16 340,0</b>	<b>13 931,6</b>	<b>2 408,4</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	(665,0)	(305,0)	(360,0)
Contributions volontaires en nature non budgétisées	(1 340,0)	(1 340,0)	–
<b>Montant brut</b>	<b>15 000,0</b>	<b>12 591,6</b>	<b>2 408,4</b>
<b>Montant net</b>	<b>14 335,0</b>	<b>12 286,6</b>	<b>2 048,4</b>
Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–
<b>Montant total des ressources</b>	<b>14 335,0</b>	<b>12 286,6</b>	<b>2 048,4</b>

<sup>a</sup> Y compris un montant de 3 540 100 dollars d'engagements non réglés.

14. On trouvera des informations sur le déploiement du personnel militaire et civil au cours de la période considérée au tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2

**Personnel civil et militaire : effectif autorisé, taux d'occupation des postes et taux de vacance de postes pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998**

Catégorie de personnes	1er juillet-15 novembre 1997			16 novembre 1997-30 juin 1998		
	Effectif autorisé	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance de postes (pourcentage)	Effectif autorisé	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance de postes (pourcentage)
Observateurs militaires	44	44	–	120	71	41
Contingents	–	–	–	–	–	–
Police civile	–	–	–	2	0,3	85
Personnel international	26	26	–	71	34	52
Personnel local	40	39	3	140	63	55
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–	–

#### IV. Décision que devra prendre l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session

15. La mesure que doit prendre l'Assemblée générale concernant le financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) est de décider de la façon d'employer le solde inutilisé de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, dont le montant brut s'élève à 2 408 400 dollars (montant net : 2 048 400 dollars).

## Annexe I

## Exécution du budget de la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 : état récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (1 - 3)
	Montant autorisé	Dépenses non renouvelables	Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)	Écart
<b>I. Personnel militaire</b>				
1. Observateurs militaires	1 848,8	–	1 823,3	25,5
2. Contingents	48,5	–	11,8	36,7
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	7,6	–	7,6	–
b) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	32,8	–	32,8	–
<b>Total partiel, rubrique 3</b>	<b>40,4</b>	<b>–</b>	<b>40,4</b>	<b>–</b>
<b>Total, catégorie I</b>	<b>1 937,7</b>	<b>–</b>	<b>1 875,5</b>	<b>62,2</b>
<b>II. Personnel civil</b>				
1. Police civil	14,9	–	10,8	4,1
2. Personnel international et personnel local	4 498,8	–	3 974,8	524,0
3. Personnel contractuel international	–	–	–	–
4. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
5. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
6. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
<b>Total, catégorie II</b>	<b>4 513,7</b>	<b>–</b>	<b>3 985,6</b>	<b>528,1</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	130,0	75,5	149,8	(19,8)
2. Remise en état des infrastructures	–	–	–	–
3. Transports	1 998,3	1 407,6	1 929,6	68,7
4. Opérations aériennes	1 798,3	–	1 388,6	409,7
5. Opérations navales	–	–	–	–
6. Transmissions	1 118,8	494,4	945,6	173,2
7. Matériel divers	544,2	432,1	519,3	24,9
8. Fournitures et services	194,2	–	187,5	6,7
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	21,0	–	20,5	0,5
<b>Total partiel, rubrique 9</b>	<b>21,0</b>	<b>–</b>	<b>20,5</b>	<b>0,5</b>
<b>Total, catégorie III</b>	<b>5 804,8</b>	<b>2 409,6</b>	<b>5 140,9</b>	<b>663,9</b>
<b>IV. Programmes divers</b>				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	57,7	–	57,4	0,3
3. Programmes de formation	–	–	–	–
4. Programmes de déminage	–	–	–	–

	(1)	(2)	(3)	(4) = (1 - 3)
	Montant autorisé	Dépenses non renouvelables	Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)	Écart
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	3 053,1 <sup>a</sup>	1 746,2	2 028,9	1 024,2
<b>Total, catégorie IV</b>	<b>3 110,8</b>	<b>1 746,2</b>	<b>2 086,3</b>	<b>1 024,5</b>
<b>V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)</b>	–	–	230,3	(230,3)
<b>VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	308,0	–	308,0	–
<b>VII. Contributions du personnel</b>	665,0	–	305,0	360,0
<b>Total, catégories I à VII</b>	<b>16 340,0</b>	<b>4 155,8</b>	<b>13 931,6</b>	<b>2 408,4</b>
<b>VIII. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	(665,0)	–	(305,0)	(360,0)
<b>IX. Contributions volontaires en nature budgétisées</b>	(1 340,0) <sup>b</sup>	–	(1 340,0) <sup>b</sup>	–
<b>Total, catégories VIII et IX</b>	<b>(2 005,0)</b>	<b>–</b>	<b>(1 645,0)</b>	<b>(360,0)</b>
Total brut	15 000,0	4 155,8	12 591,6	2 408,4
Total net	14 335,0	4 155,8	12 286,6	2 048,4
<b>X. Contributions volontaires en nature non budgétisées</b>	–	–	–	–
<b>Total des ressources</b>	<b>14 335,0</b>	<b>4 155,8</b>	<b>12 286,6</b>	<b>2 048,4</b>

<sup>a</sup> Y compris un montant de 1 340 000 dollars au titre de contributions volontaires en nature budgétisées.

<sup>b</sup> La valeur totale des contributions volontaires a été estimée à 1 680 000 dollars, mais seul le montant de 1 340 000 dollars inscrit au budget est indiqué.

## Annexe II

### Renseignements complémentaires sur les écarts notables entre les montants prévus et les dépenses effectives

#### Personnel militaire

*Montant prévu : 1 937 700 dollars; dépenses : 1 875 500 dollars; écart : 62 200 dollars*

1. Le solde non utilisé de 62 200 dollars au titre des observateurs militaires (25 500 dollars) et des contingents (36 700 dollars) s'explique par le fait que le déploiement des observateurs militaires a été moins important que prévu dans le premier cas et qu'il n'y a pas eu besoin d'acheter des rations d'urgence car il restait des stocks de la période précédente dans le second cas.

#### Personnel civil

*Montant prévu : 4 513 700 dollars; dépenses : 3 985 600 dollars; écart : 528 100 dollars*

2. Le solde inutilisé de 524 000 dollars au titre des dépenses afférentes au personnel international et local s'explique par le taux de vacance de postes élevé pendant toute la période, tant pour le personnel international que pour le personnel local. Les retards dans le déploiement du personnel civil pendant la période d'élargissement du mandat en particulier ont contribué à élever le taux de vacance de postes. Comme on le voit au tableau 2 dans le corps du rapport et à l'annexe III, on a réussi à déployer la quasi-totalité de l'effectif autorisé (26 fonctionnaires internationaux et 40 agents locaux) au cours de la période du 1er juillet au 15 novembre 1997. Toutefois, pendant la période d'expansion à partir du 16 novembre 1997, le taux de vacance de postes s'est situé en moyenne à 52 % pour le personnel international et à 55 % pour le personnel local, l'effectif autorisé étant de 71 fonctionnaires internationaux et 140 agents locaux.

#### Dépenses opérationnelles

*Montant prévu : 5 804 800 dollars; dépenses : 5 140 900 dollars; écart : 663 900 dollars*

3. Le solde inutilisé de 663 900 dollars à cette rubrique s'explique par des dépenses moins élevées que prévu (683 700 dollars au total) au titre des transports (68 700 dollars), des opérations aériennes (409 700 dollars), des transmissions (173 200 dollars), du matériel divers (24 900 dollars), des fournitures et services (6 700 dollars) et du fret aérien et de surface (500 dollars), que sont venues contrebalancer partiellement des dépenses additionnelles d'un montant total de 19 800 dollars à la rubrique Locaux/hébergement.

#### Locaux/hébergement

*Montant prévu : 130 000 dollars; dépenses : 149 800 dollars; écart : (19 800 dollars)*

4. Le dépassement de 19 800 dollars à cette rubrique s'explique essentiellement par le fait que les dépenses au titre de l'aménagement et de la rénovation des locaux, et au titre du fret pour le transport des conteneurs, ont été plus élevées que prévu.

**Transports**

*Montant prévu : 1 998 300 dollars; dépenses : 1 929 600 dollars; écart : 68 700 dollars*

5. Le solde inutilisé de 68 700 dollars à cette rubrique est dû essentiellement à des économies réalisées au titre de l'achat de véhicules, le coût effectif des véhicules achetés (11 300 dollars) étant inférieur au montant prévu (18 700 dollars), de la location de véhicules, de l'essence, des carburants et lubrifiants, et de l'assurance.

**Opérations aériennes**

*Montant prévu : 1 798 300 dollars; dépenses : 1 388 600 dollars; écart : 409 700 dollars*

6. Le solde inutilisé de 409 700 dollars s'explique par le fait que les dépenses au titre des hélicoptères (210 200 dollars) et des avions (219 200 dollars), soit un montant total de 429 400 dollars, ont été inférieures aux prévisions; cette économie a été contrebalancée en partie par une augmentation des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance des équipages (19 700 dollars).

7. Le solde inutilisé au titre des hélicoptères s'explique par le fait que le nombre d'heures de vol a été inférieur aux prévisions, et celui au titre des avions est attribuable au fait que l'appareil AN-26 est arrivé plus tard que prévu dans la zone de la mission et, de ce fait, là aussi le nombre d'heures de vol a été inférieur aux prévisions. L'augmentation des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance des équipages est due au fait que les membres des équipages étaient plus nombreux (20 au lieu de 10) que prévu.

**Transmissions**

*Montant prévu : 1 118 800 dollars; dépenses : 945 600 dollars; écart : 173 200 dollars*

8. Le solde inutilisé de 173 200 dollars s'explique par le fait que l'on a dépensé 247 500 dollars de moins que prévu au titre des communications par réseaux commerciaux, économie contrebalancée en partie par des dépenses supplémentaires de 74 300 dollars au titre du matériel de transmissions (14 200 dollars), des pièces de rechange et fournitures (53 700 dollars) et du matériel d'atelier et d'essai (6 400 dollars).

9. Le solde inutilisé au titre des communications par réseaux commerciaux s'expliquent par le fait que certaines bases d'opérations des équipes d'observateurs n'ont pas été utilisées pour des raisons de sécurité, et par des retards dans le déploiement de personnel supplémentaire.

10. Les dépenses supplémentaires au titre du matériel de transmissions s'expliquent par l'achat de matériel supplémentaire (équipement INMARSAT Mini M, GP 300, appareils téléphoniques) qui n'avait pas été prévu dans le budget révisé pour l'élargissement de la Mission, et le dépassement au titre des pièces de rechange et fournitures et du matériel d'atelier et d'essai est dû à des coûts de fret supérieurs aux prévisions.

**Matériel divers**

*Montant prévu : 544 200 dollars; dépenses : 519 300 dollars; écart : 24 900 dollars*

11. Le solde inutilisé de 24 900 dollars est attribuable essentiellement au transfert de divers articles informatiques de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et d'autres pièces de matériel divers provenant également de l'ATNUSO et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

12. Cette économie a été contrebalancée en partie par des dépenses supplémentaires au titre d'articles divers (mobilier de bureau, citernes à essence et débitmètres, pièces de rechange, réparations et entretien).

#### **Fournitures et services**

*Montant prévu : 194 200 dollars; dépenses : 187 500 dollars; écart : 6 700 dollars*

13. Le solde non utilisé, d'un montant total de 6 700 dollars, s'explique par le fait que les dépenses au titre des services divers (6 900 dollars) ont été inférieures aux prévisions, économie contrebalancée en partie par un dépassement de 200 dollars au titre des fournitures diverses.

#### **Programmes divers**

*Montant prévu : 3 110 800 dollars; dépenses : 2 086 300 dollars; écart : 1 024 500 dollars*

14. Le solde inutilisé de 1 024 500 dollars s'explique principalement par les contributions volontaires apportées en nature au titre de l'aide au programme de désarmement et de démobilisation. Des crédits d'un montant total de 1 713 100 dollars avaient été prévus au titre des rations et des services divers relevant du programme d'aide au désarmement et à la démobilisation des anciens combattants de l'Opposition tadjike unie (OTU) et du personnel de l'Unité de sécurité commune composée de 120 soldats du Gouvernement tadjik et de 120 soldats de l'OTU. Ces économies sont dues au fait que le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a apporté ultérieurement une contribution volontaire en nature sous forme de rations destinées aux anciens combattants de l'OTU. Les dépenses encourues ont servi à couvrir le coût des rations du personnel de l'Unité de sécurité commune et d'autres services divers, notamment le coût du transport des rations en question, pour lequel aucun crédit n'avait été ouvert.

#### **Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)**

*Montant prévu : néant; dépenses : 230 300 dollars; écart : (230 300 dollars)*

15. Le déboursement de 230 300 dollars représente la participation proportionnelle de la Mission au coût du maintien de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pendant la période considérée, conformément à la résolution 52/1 A de l'Assemblée générale en date du 15 octobre 1997.

#### **Contributions du personnel**

*Montant prévu : 665 000 dollars; dépenses : 305 000 dollars; écart : 360 000 dollars*

16. Le solde inutilisé s'explique par les retards dans le déploiement du personnel.

#### **Recettes provenant des contributions du personnel**

*Montant prévu : (665 000 dollars); dépenses : (305 000 dollars); écart: (360 000 dollars)*

17. Ce montant correspond à celui des contributions du personnel (voir par. 16).

### **Contributions volontaires en nature budgétisées**

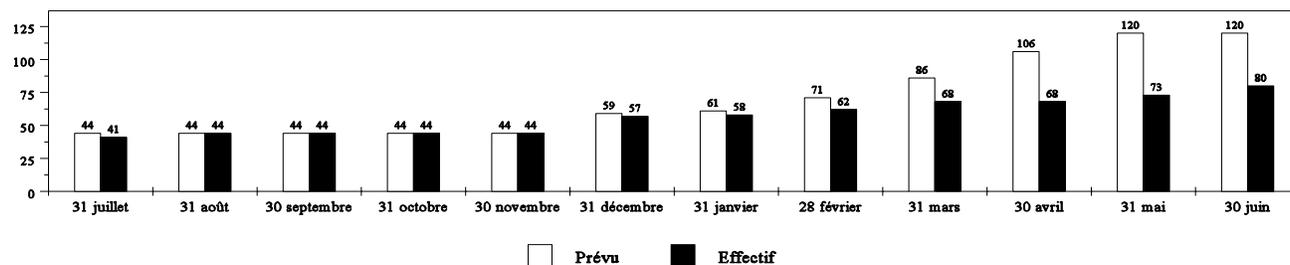
*Montant prévu : (1 340 000 dollars); dépenses: (1 340 000 dollars); écart: néant*

18. Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a apporté une contribution volontaire en nature imprévue sous forme de rations destinées aux anciens combattants de l'OTU, qui est venue compenser le montant ouvert au budget à cette fin.

## Annexe III

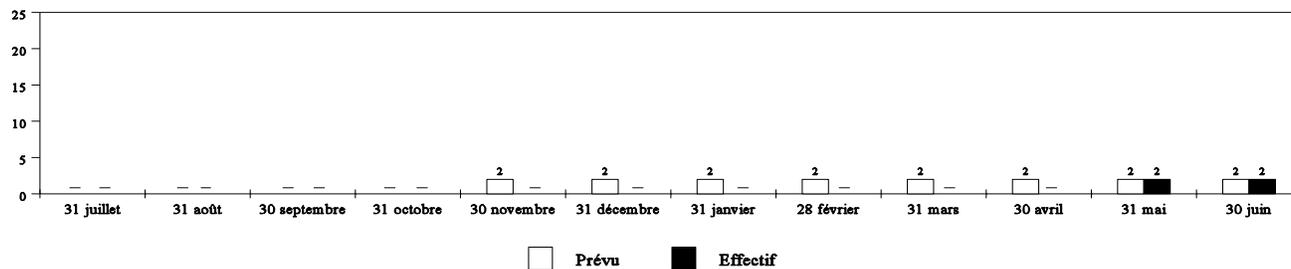
## Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et du personnel militaire pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

### 1. Observateurs militaires <sup>a</sup>

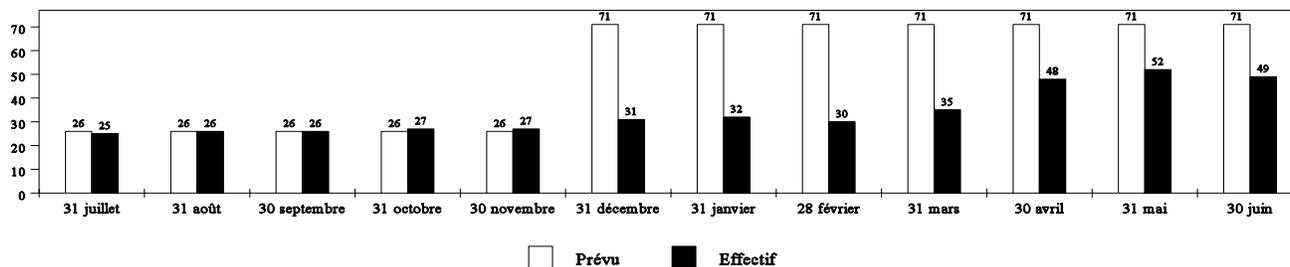


<sup>a</sup> Sur la base du plan de déploiement progressif.

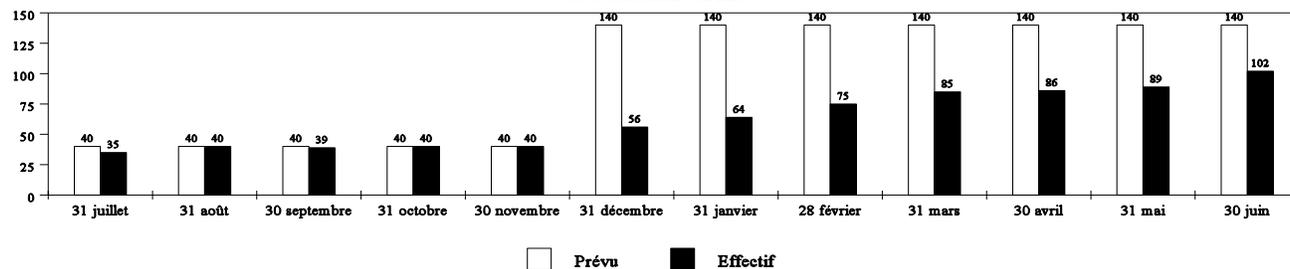
### 2. Police civile



### 3. Personnel international



### 4. Personnel local



**Annexe IV**

**Montants prévus et dépenses effectives  
pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998**

